

AVIS D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE PROJET D'ÉNONCÉ
DE VISION STRATÉGIQUE DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 17 septembre 2025, le conseil de la MRC de Beauce-Sartigan a déposé et adopté un projet d'énoncé de vision stratégique, et ce, par le biais de la résolution numéro 2025-09-117.
2. Le projet d'énoncé de vision stratégique de la MRC de Beauce-Sartigan a été adopté tel que présenté ci-après :

Vision stratégique territoriale 2050 – MRC Beauce-Sartigan

La MRC et ses municipalités unissent leurs forces pour mutualiser les services, dans une gouvernance souple et respectueuse des identités locales.

Une planification territoriale cohérente et consolidée dynamise les noyaux urbains tout en préservant le caractère agroforestier et naturel des milieux périurbains et ruraux.

Les milieux de vie sont accueillants, accessibles et propices à l'autonomie, à la santé, au bien-être et à la vie collective.

La mobilité durable façonne les habitudes de déplacements en plus de mettre en valeur les richesses du territoire.

En complémentarité avec les partenaires, la région maintient et affirme son identité entrepreneuriale, sa capacité à innover, favorisant le développement d'une économie dynamique.

Face aux défis climatiques, la région s'adapte avec résilience, lucidité et créativité.

3. Trois (3) assemblées publiques de consultation se tiendront auprès de la population et des organismes du milieu sur le territoire de la MRC selon les modalités suivantes :

Date : Mercredi 10 décembre 2025

Heure : 19h00 à 21h00

Lieu : Centre de congrès le Georgesville
300, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 3E3

Date : Mardi 13 janvier 2026

Heure : 18h30

Lieu : Hôtel de ville de La Guadeloupe
763, 14^e Avenue, bureau 100, La Guadeloupe (Québec) G0M 1G0

Date : Mardi 10 février 2026

Heure : 18h30

Lieu : Hôtel de ville de Saint-Gédéon-de-Beauce
127-A, 1^{re} Avenue Sud, Saint-Gédéon-de-Beauce (Québec) G0M 1T0

4. Au cours de ces assemblées, la commission d'aménagement, composée des membres du comité administratif de la MRC et présidée par le préfet, expliquera le projet d'énoncé de vision stratégique proposé et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

5. Le projet d'énoncé de vision peut également être consulté au bureau de la MRC de Beauce-Sartigan au 2727, boulevard Dionne, Saint-Georges (Québec) G5Y 3Y1, aux heures habituelles de bureau, ainsi qu'au bureau de chaque municipalité locale.

Donné à Saint-Georges, ce 12 novembre 2025.

Eric Paquet

Directeur général et greffier-trésorier